Journée d'étude sur les rémunérations alternatives

7 h

Public

Responsables des ressources humaines, chefs d'entreprise, comptables, experts-comptables.

Prérequis

Une connaissance de base de la législation relative aux rémunérations et au droit du travail.

Objectifs

Les rémunérations alternatives, gérées dans leur globalité, contribuent à la diminution de la masse salariale et s'avèrent être un puissant outil d'attraction, de motivation et de fidélisation du personnel.

Le but de cette journée est de découvrir les aspects juridiques, sociaux et fiscaux et de pouvoir les intégrer dans la politique globale des rémunérations et des ressources humaines.

Introduction

De la gestion des salaires à l'élaboration d'une politique salariale

Les politiques salariales existent en tout cas depuis déjà quelques années

Une piste de réflexion : le mix idéal

1er élément du mix idéal : la rémunération

Employé : du brut au net

Ouvrier : du brut au net

La rémunération – coût annuel

Comment définit-on le salaire brut ?

2e élément du mix idéal : le développement

Autres éléments de développement

3e élément : Le work and life balance

4e élément : les rémunérations alternatives

Nouveau système de Bonus – avantages non récurrents liés aux résultats

Les avantages de toute nature

- Définition ;
- Usage privé d'une voiture de société ;
- Carte de carburant ;
- Mise à disposition d'une habitation ;
- Mise à disposition gratuite de domestiques, chauffeurs, jardiniers occupés à temps plein ;
- Chauffage, électricité et autres frais ;

- Prêts sans intérêts ou à taux réduits ;
- Mise à disposition d'un GSM 20 ;
- Utilisation privée d'un PC ou d'une connexion Internet 20.

Les assurances

- Assurance-groupe - Pension extra-légale ;
- Assurance hospitalisation.

Les frais professionnels

Les avantages sociaux

- Définition,
- L'allocation de naissance,
- Les chèques-cadeau,
- Les titres-repas,
- Les éco-chèques,
- Les allocations familiales extra légales

Conclusion : impacts sur la masse salariale

Les aspects de la masse salariale

Les effets qui agissent sur la masse salariale

Ratios

Informations pratiques

Droit d'inscription

Cette formation est agréée "chèques formation".

Certificat - Attestation
Attestation de participation

Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation *(https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)*

Formation agréée Cefora *(https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200)*

Cette formation est payable par Chèques-formation.

Si vous optez pour ce mode de payement vous pourrez remettre 7 Chèques et verser 105 euros sur notre compte.

Reconnaissance

- Agréée ITAA

Journée d'étude sur les rémunérations alternatives - Le jeudi 24 novembre 2023, Hôtel Mercure City Liège

Organisation

Mercure Liège City Centre

Quai Saint-Léonard 36

4000 Liège

Un repas de midi est prévu pour les participants dans le restaurant de l'hôtel.

Attention ! En cas de paiement par Chèques-Formation, un supplément de 105€ vous sera réclamé pour le catering.

Renseignements

Tél : 04/229.84.20

€ 315,00 € ou 7 Chèques-Formation

Dates de formation
Le jeudi 24 novembre 2023

Horaire
de 9h à 17h

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur
Madame ROUMANS Marie-France

Journée d'étude sur les rémunérations alternatives - Le mardi 14 décembre 2021, Mercure Liège City Centre

Organisation

Adresse du lieu de formation :

Mercure Liège City Centre

Quai Saint-Léonard 36

4000 Liège

Un repas de midi est prévu pour les participants dans le restaurant de l'hôtel.

Attention ! En cas de paiement par Chèques-Formation, un supplément de 70€ vous sera réclamé pour le catering.

€ 280,00 € ou 7 Chèques-Formation

Dates de formation
Le mardi 14 décembre 2021

Horaire
de 9h à 17h

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur
Olivier Taton, conseiller RH.

Journée d'étude sur les rémunérations alternatives - Le vendredi 22 mars 2024, Centre IFAPME de Verviers

Renseignements

Tél. : 087/32.54.55

€ 210,00 € ou 7 Chèques-Formation

Dates de formation
Le vendredi 22 mars 2024

Horaire
De 9h à 17h

Site de Verviers

Rue de Limbourg, 37
4800 Verviers
Belgique

inscription-Verviers@centreifapme.be

087/32.54.55

Journée d'étude sur les rémunérations alternatives - Le mardi 13 décembre 2022, Mercure Liège City Centre

Organisation

Adresse du lieu de formation :

Mercure Liège City Centre

Quai Saint-Léonard 36

4000 Liège

Un repas de midi est prévu pour les participants dans le restaurant de l'hôtel.

Attention ! En cas de paiement par Chèques-Formation, un supplément de 60€ vous sera réclamé pour le catering.

Renseignements

04/229.84.20

€ 240,00 € ou 6 Chèques-Formation

Dates de formation
Le mardi 13 décembre 2022

Horaire
de 9h30 à 16h30

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur
Valérie CODDENS